

Université de Corse : Conférence sur les plantes invasives

La Faculté des Sciences et Techniques et les étudiants du Master 2 Ingénierie Ecologique de l'Université di Corsica, organisent le **19 janvier 2012, à 9h30 dans l'amphithéâtre Jean NICOLI – Campus GRIMALDI, une conférence sur la thématique des plantes invasives en Corse**. La conférence sera présentée par Yohan Petit, du Conservatoire Botanique National de Corse. Après une introduction générale sur le sujet, l'intervenant axera sa présentation sur les problèmes posés par les invasions biologiques végétales sur les systèmes insulaires et plus particulièrement sur la Corse. Il présentera les principales espèces invasives de l'île, leurs impacts sur la biodiversité, ainsi que les méthodes de lutte. Un exemple de lutte, initié par l'association « I Sbulca mare » sur la commune de Lumio, sera présenté en deuxième partie de conférence.

La conférence sera suivie d'une sortie sur le terrain, à partir de 13h30, dans les environs de Calvi. Elle permettra d'observer les espèces dans le milieu naturel, de former les participants à la reconnaissance de certaines espèces et d'engager une discussion autour de cette thématique.

Résumé

Avec près de 300 taxons endémiques dont 130 stricto-corse, la Corse possède une richesse spécifique remarquable. Le Conservatoire Botanique National de Corse a pour mission de sauvegarder ce patrimoine floristique. Pour cela, ses actions portent sur l'inventaire et le suivi de la flore, la conservation de la flore et des habitats, la collaboration avec différents organismes de recherche, l'information et la sensibilisation du public. Toutefois de nombreuses nuisances, dont les invasions biologiques, menacent la préservation de ce patrimoine. Etant donné le contexte d'insularité, les espèces invasives constituent en Corse une des préoccupations majeures pour la préservation du patrimoine floristique.

Les espèces invasives sont des espèces d'origine exotique qui prolifèrent et pullulent au point de concurrencer les espèces autochtones. Leurs modes de reproduction (sexuée ou asexuée) et leurs stratégies de dissémination hautement performantes favorisées par les activités anthropiques facilitent leur implantation dans les milieux naturels.

La plupart de ces espèces envahissantes exotiques sont à l'origine utilisées en tant qu'espèce horticole. D'autres modes d'introduction volontaires ou involontaires tels que la dissémination via les moyens de transport ou la contamination de produits agricoles participent à leur dissémination. Ces espèces ont un impact sur la diversité biologique – perte de la biodiversité végétale et parfois animale ; formation de peuplement à tendance monospécifique-, mais, également sur la santé - allergies - et sur l'économie locale.

La lutte contre ces espèces est particulièrement difficile à mener. Effectivement, pour l'heure, seules deux espèces de Jussie (*Ludwigia grandiflora* (Michx.) Greuter & Burdet et *Ludwigia peploides* Kunth (Mill.) Swingle font l'objet d'un arrêté interministériel permettant une réglementation sur leur vente et leur détention.

Le moyen de lutte le plus couramment utilisé, le plus efficace et le moins impactant sur le milieu est l'arrachage manuel. Outre cette technique de lutte, le contrôle mécanique (engin de chantiers), le contrôle chimique ou le contrôle biologique peuvent dans certaines situations être employés. Ces méthodes de lutte sont souvent coûteuses et ne sont pas toujours garantes de résultats. Aussi, la lutte est d'autant plus efficace qu'elle intervient en début d'invasion. Si l'invasion s'avère trop importante, seul un contrôle de l'espèce pourra être envisagé.

Bien souvent, une période de quelques années à plusieurs décennies peut s'écouler avant que le caractère envahissant ne s'exprime. Il est de ce fait assez difficile de prévoir ce phénomène si ce n'est en appliquant le principe de précaution à partir d'observations réalisées dans d'autres régions du monde.

Endémique : espèce propre à un territoire bien circonscrit

Taxon : unité de classification de rang quelconque (variété, sous-espèce, espèce, genre, famille, ...)

Présentation de Yohan Petit

Yohan Petit a suivi un cursus spécialisé dans la biologie et l'écologie des populations et des écosystèmes. Il a ensuite été diplômé à l'issue d'un master Expertise Faune Flore réalisé au Muséum National d'Histoire Naturelles.

Référent espèces invasives au Conservatoire Botanique National de Corse, service de l'Office de l'Environnement de la Corse, il intervient sur l'ensemble des problématiques liées à ces espèces problématiques.

Actuellement, il rédige également un Plan National de Lutte contre l'Herbe de la Pampa, travail initié par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, consécutivement à la loi de Programmation du Grenelle de l'Environnement.

Présentation de l'association « I Sbuleca Mare »

L'association a été créée le 16 août 2001 pour s'engager dans la préservation des équilibres naturels marins et côtiers.

Depuis, de nombreuses actions ont été entreprises pour faire prendre conscience à chacun de l'importance de connaître et protéger le milieu marin. C'est dans les écoles qu'« I SBULECA MARE » ont fait leurs premiers pas ! Chaque année environ 150 élèves participent aux activités de l'association, notamment grâce au projet éducatif « Ecole de la Mer » mis en place par l'Office de l'Environnement de la Corse.

De nombreux projets de sensibilisation ont ensuite émergé : participation aux festivals orientés vers la protection de l'environnement, relais de la campagne « Ecogestes pour la Méditerranée », projections de films sous-marins réalisés par l'association dans les villages et centres de vacances, mise en place de sentiers de découverte (sentier littoral de Lumio et sentier sous-marin de Lumio...)... en bref, nous jetons l'ancre le plus souvent possible pour répandre la bonne nouvelle suivante : « le milieu marin peut être protégé, à nous d'agir ! »

« I Sbuleca Mare » intervient aussi contre le développement des espèces invasives dans la région de Lumio. Elle a organisé en partenariat avec la mairie plusieurs projets d'arrachages afin de détruire ces espèces.

Présentation de l'association « Sirocco »

« SIROCCO » est une association étudiante basée à Corte, dont le but est d'organiser des projets pour promouvoir le développement durable, à l'exemple de :

- Jardins partagés à Corte
- Journée de ramassage de déchets dans Corte et aux alentours
- Organisation d'un raid étudiant
- Création d'un marché alimentaire à Corte
- Cellule de recherche étudiante
- Arrachage de plantes invasives et visite botanique.

Elle rassemble les 4 promotions de master SEER et INGECO. C'est un support de développement de projets pour ces deux formations afin de mettre en œuvre des actions concrètes. Elle reste cependant ouverte à toute personne souhaitant participer à la vie de l'association

Présentation du Master Ingénierie Ecologique

L'ingénierie de l'écologie se définit comme la capacité à imaginer et à mettre en œuvre des montages et des méthodes de production parfaitement adaptés aux besoins et aux objectifs spécifiques des entreprises et administrations qui intègrent l'environnement dans leur démarche stratégique. Les collectivités publiques comme les entreprises privées prônent aujourd'hui une nouvelle sorte de développement économique : le développement durable. Il se traduit par des programmes d'aménagement et de digestion du territoire ainsi que par une intégration des entreprises dans l'environnement, visant à améliorer le bien-être présent sans dégrader la capacité des générations futures à satisfaire leurs attentes.

C'est dans cette optique que le Master INGECO (Ingénierie Écologique) a vu le jour à l'Université de Corse en Septembre 2000. Cette formation a pour objectifs de :

- Satisfaire une demande croissante de spécialistes de haut niveau dans le secteur des éco-industries.
- Proposer une conception globale de l'environnement centrée autour de la mobilisation de moyens divers afin de parer, résoudre ou éviter des problèmes environnementaux.
- Fournir une réponse économiquement performante à des questions relevant de la réduction-prévention des pollutions et des risques ainsi que de l'aménagement de l'activité industrielle.
- Former des ingénieurs en écologie manifestant une polyvalence spécialisée en adéquation avec la complexité des problèmes rencontrés dans ce secteur.

Service Communication
Università di Corsica Pasquale Paoli
Palazzu Naziunale - BP 52 - 20250 Corte

Sylvia Flore, Responsable
Tél. : +33 (0)4 95 45 02 71
Fax : +33 (0)4 95 45 00 88
Courriel : flore@univ-corse.fr

Gaëlle Piferini
Tél. : +33 (0)4 95 45 06 59
Fax : +33 (0)4 95 45 00 88
Courriel : gpiferini@univ-corse.fr